

Avis de constitution

SOCIETE « AGRONOMIX IVOIRE » en abrégé « A.I »

Siège ABIDJAN-YOPOUGON AGBAYATE , NON LOIN
DE L'EGLISE CATHOLIQUE, Lot 422, Ilot 44

Aux termes de la DNSV et des Statuts SAUTHENTIQUES en date du 15/07/2024 reçus par Me OUFFOUE D BERNARD, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRONOMIX IVOIRE » en abrégé

« A.I »

Objet : - Production végétale ;
- Agrotourismes ;
- Production animale ;
- Transformation alimentaire ;
- Vente de produits agricoles
- Production biologique ou écologique ;
- Fournitures de services agricoles ;

Et généralement toute activité annexe ou similaire se rattachant à l'objet ci-dessus : toutes opérations financières ; commerciales, industrielles, agricoles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement à l'objet et tous objets similaires ou connexes.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-YOPOUGON AGBAYATE , NON LOIN
DE L'EGLISE CATHOLIQUE, Lot 422, Ilot 44

Dirigeant(s) M DONGO YAO KOUMA ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07476 du 11/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54793/GTCA/RC/2024 du 11/09/2024

